Cose a été auditionné par la commission du président Macron le 18 mars 2024

Comment réguler le bon usage des écrans auprès des plus jeunes ?

Pour répondre à cette question, le Président de la République a créé une commission de 12 membres, chercheurs et responsables d'entreprises réunis autour du Pr Amine Benyamina, psychiatre addictologue, président, et du Dr Servane Mouton, neurologue, vice-présidente.

Le Président a abordé les questions des réseaux sociaux, de leur rôle pendant les émeutes, du rapport à la vérité, de la parentalité, de l'éducation, des algorithmes, du cyberharcèlement, de la pornographie et de l'exposition des plus jeunes enfants. Il a voulu mettre en avant le fait que de nombreux sujets qui traversent la société ramènent au sujet du numérique et des écrans.

Lors de sa conférence de presse du 16 janvier 2024, E.Macron est revenu sur cette *« commission écrans ».* Les résultats de la commission initialement attendus pour fin mars, sont reportés au mois de mai 2024. L'objectif principal est d'éclairer le débat public sur l'usage des écrans chez les enfants et les adolescents, grâce à un consensus scientifique qui posera les règles de base et d'éventuelles limites.

Quatre objectifs ont été fixés :

- Faire émerger un consensus sur l'impact des écrans des enfants et des adolescents, notamment sur le plan cognitif et physique
- Évaluer l'efficacité des dispositifs de régulation

existants, notamment de contrôle parental (dispositif qui sera activé par défaut à partir de juillet 2024, pour protéger notamment les mineurs contre les contenus pornographiques diffusés sur internet)
- Élaborer un « mode d'emploi » de régulation des écrans
- Proposer et valoriser des outils adaptés à tous les publics, avec des approches différenciées selon l'âge. A ce titre, la commission aura aussi sans doute à se prononcer sur l'usage des écrans à l'école.

La Commission a auditionné le 18 mars 2024 deux membres du collectif CoSE, le Docteur Anne-Lise Ducanda et la psychologue Sabine Duflo. Pendant plus d'une heure, elles ont pu faire état des constats alarmants partagés par les professionnels de l'enfance en rapport avec des temps excessifs d'exposition aux écrans chez les enfants de plus en plus jeunes, et avec des contenus inappropriés ; elles ont pu avancer les recommandations élaborées par le collectif CoSE, ainsi que nos supports, affiches, écrantomètre…

Nous attendons tous avec espoir les résultats de ces concertations !